

VILLE-MARIE—AU 17 MAI 1642

MONTRÉAL—^{ET}AU 17 MAI 1842.

M. OLIER MÉDITE LE DESSEIN DE PROCURER LA CONVERSION DU CANADA. } L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

Nous avons différé jusqu'ici d'en parler, afin de présenter dans un même exposé, tout ce qu'il entreprit pour le succès de ce grand dessein. Il gémissait de voir que la foi n'eût presque point encore pénétrée dans ce pays, soumis depuis plus d'un siècle à la France, et qu'à la honte du christianisme, l'ambition eût formé diverses compagnies de commerce, pour dépouiller le Canada de ses richesses, sans que presque personne eût songé à lui porter en échange les richesses bien plus précieuses de la foi. Brûlant du désir de se consacrer à une si noble entreprise, il résolut de former à son tour une Compagnie, uniquement dévouée au salut de ces nations abandonnées.

Québec, le seul établissement qu'il y eût encore, était trop incommode pour les sauvages du Haut-Canada, qui ne pouvaient alors y descendre facilement pour leur commerce, en sorte que l'œuvre de leur conversion n'avait fait que languir. Il conçut donc le dessein de bâtir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois le siège des missions, une barrière aux incursions des sauvages, le centre du commerce pour les peuples voisins, et serait consacrée à la très-sainte Vierge, et appelée pour cela Ville-Marie.—
 “ De tous les projets que l'on a faits pour la conversion de ces barbares,” écrivait vers la fin du même siècle (1691), le père Le Clercq, Récollet missionnaire, “ il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de “ mieux concerté que celui-ci.”

RENCONTRE DE M. OLIER ET DE M. DE LA DAUVERSIÈRE. } Pendant que M. Olier en méditait l'exécution, il connut, de la manière du monde la plus extraordinaire, un gentilhomme à qui Dieu avait inspiré le même dessein. C'était Jérôme Le Royer de la Dauversière, résidant à la Flèche, en Anjou, qui, après s'être converti à Dieu, portait au plus haut degré l'abnégation, le détachement, l'assiduité à l'oraison, et surtout l'amour des austérités, quoi qu'engagé dans l'état du mariage. Il était persuadé qu'il devait donner commencement à une congrégation d'hospitalières, afin d'en former ensuite un établissement dans l'île de Montréal, encore inculte et déserte. Son directeur, à qui il fit part d'un dessein en apparence si extravagant, le rejeta d'abord comme on devait s'y attendre. Néanmoins, après l'avoir examiné mûrement, il finit par y donner son approbation, et permit à M. de la Dauversière d'aller à Paris, pour essayer de se procurer les secours nécessaires à l'établissement d'une colonie de cette île. Il fallait en effet commencer par là, puisque les hospitalières, qu'il voulait fonder, ne devaient être destinées qu'au soulagement des colons, lorsqu'ils seraient malades.

Étant arrivé à Paris, il alla se présenter chez le garde-des-seaux, qui était alors à Meudon ; dans le même temps, M. Olier s'y rendit pour quelques affaires, et la Providence voulut qu'ils se rencontrassent dans la galerie de l'ancien château. Alors ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus, et n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, poussés par une sorte d'inspiration, coururent s'embrasser comme deux amis qui se retrouveraient après une longue séparation. “ Ils se jetèrent au cou